

21 août 1961

1693/Perc.

KAYUMBA Fr.
Demande d'emploi
MINITECH.

A Monsieur le Commissaire aux Affaires
Techniques
à
KIGALI.-

Monsieur le Commissaire,

Comme suite à la lettre manuscrite de
Monsieur LISSOIR, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que la candidature de Monsieur KAYUMBA
François auprès de vos services est à rejeter, suivant
l'avis des autorités de la Préfecture de GITARAMA.-

Le Commissaire
CH. LEES.-

